

Le point sur l'incendie de Notre Dame de Paris



Article rédigé par *sott.net*, le 09 mai 2019

Source [sott.net] Avec l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, des questions se sont posées sur la possibilité que cet événement puisse survenir de manière accidentelle. De nouvelles informations sont depuis lors apparues. En voici un résumé.

1/ Le chantier de restauration n'avait pas encore débuté. A priori seul l'échafaudage avait été monté : les échafaudages érigés en avril 2018 **devaient** permettre dans un premier temps de rénover la flèche, dont la toiture en plomb, très abîmée, avait perdu son étanchéité.

Source : [Le Monde 16/04/19](#) [Porte-parole de l'entreprise Le Bras Frères] L'échafaudage, a-t-il précisé, était en cours de construction, devant « être livré à la mi-juillet » et « **aucun travail sur la charpente n'avait encore commencé** ».

Source : [Le Figaro](#)

2/ Un système performant de surveillance incendie était installé. Reprenant les propos de son successeur Philippe Villeneuve, avec qui il est en contact, Benjamin Mouton affirme auprès de *Batiactu* que ce dernier était « totalement incrédule » face à cet incendie qui aurait pu partir du chantier de rénovation, et que les soupçons pourraient se porter sur la « noue », où se croisent la nef et le transept de la cathédrale. « **La protection incendie mise en place dans la cathédrale était à son plus haut niveau.** » **Un important dispositif de détection et de protection des incendies**

« *En 40 ans d'expérience, je n'ai jamais connu un incendie de la sorte* », affirme celui qui estime que la protection incendie mise en place dans la cathédrale était à son plus haut niveau.

« Lorsque je me suis occupé de la détection incendie, qui a été un dispositif très onéreux, il fallait très peu de minutes pour qu'un agent aille faire la levée de doute, nous avons fait remplacer de nombreuses portes en bois par des portes coupe-feu, nous avons limité tous les appareils électriques, qui étaient interdits dans les combles », affirme-t-il auprès de *Batiactu*. « **Il faut une vraie charge calorifique au départ pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant.** » Le mystère sur les causes de l'incendie reste donc entier. **Un expert du secteur de la construction, confie également son incompréhension auprès de Batiactu : « L'incendie n'a pas pu partir d'un court circuit, d'un simple incident ponctuel. Il faut une vraie charge calorifique au départ pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant. »**

Source : [batiActu](#)

3/ Deux hommes étaient présents jour et nuit 7/7 pour vérifier la moindre alerte et appeler les pompiers le cas échéant

Le Point : « Quels types de précautions anti-incendie étaient en place dans cette cathédrale aujourd'hui consumée en grande partie ? »

Benjamin Mouton : « C'est l'un des bâtiments les plus surveillés de notre pays. En 2010 et 2011, j'ai activé un protocole de protection drastique en matière de prévention des risques d'incendie. Dans le détail, ce dispositif s'articulait autour d'un système de surveillance permanente basé sur des détecteurs (en faisant attention aux possibles risques de court-circuit), la mise en place de portes et de cloisons coupe-feu, **la présence de deux pompiers 24 heures sur 24**, effectuant trois rondes par jour. Avec comme objectif le fait que plus vite l'alerte était donnée, plus vite on pouvait intervenir. C'est inimaginable, l'incendie d'hier s'est propagé de façon absolument stupéfiante ! »

4/ Toute l'installation électrique avait été remise à plat dans les années 2010 « Il n'y avait pas de possibilité de court-circuit. »

Source : [Interview LCI ancien architecte en chef de Notre-Dame](#).

5/ Toute la protection et détection incendie de la cathédrale avait été également remise à plat « Il y avait des

éléments de témoins de mesures et d'aspiration qui permettaient de détecter un départ de feu. »

Source : [Interview LCI](#) ancien architecte en chef de Notre-Dame.

6/ Il y avait un encadrement technique et normatif considérable

Source : [Source : Interview LCI](#) ancien architecte en chef de Notre-Dame

L'entreprise spinalienne [Aubriat](#) a travaillé sur la charpente de Notre-Dame de Paris, l'an dernier. Le patron témoigne.

[...]

« Elle est intervenue pendant deux semaines dans les combles en février 2018. Pour le gérant, Edouard Aubriat, toutes les conditions de sécurité pour éviter un incendie étaient réunies :

" J'ai eu le privilège d'entrer dans cette charpente. On entend beaucoup depuis 24 heures que la sécurité n'était pas optimale, moi ce que j'ai pu constater, c'est **une sécurité renforcée et très importante, plus importante que ce que je n'ai jamais vu**. Quand j'entends dire que tout n'a pas été fait, moi à l'époque, j'ai constaté une sécurité plus qu'accrue. " »

Source: [Magnum la radio](#)

7/ La charpente avait été traitéeLa même entreprise spinalienne [Aubriat](#) a travaillé sur la charpente de Notre-Dame de Paris, l'an dernier également. Le patron témoigne.

« La charpente de Notre-Dame de Paris, une entreprise vosgienne a pu la découvrir et travailler dessus. **La société spinalienne Aubriat a été chargée de traiter le bois, contre les insectes et les champignons l'an dernier.** »

Source: [Magnum la radio](#)Quels ont été les produits utilisés alors ? Est-ce qu'ils auraient pu servir de catalyseurs ? Le traitement a-t-il été effectué par des employés, des intérimaires ? Comment ne pas se souvenir de l'incendie de la cathédrale de Nantes, laquelle s'était enflammée aussi rapidement, en cause le traitement de la charpente avec un produit à base de pétrole.

Source : [Commentaire de Jean Delaunay sur Batiactu](#)

8/ Il y a eu deux alertes incendieSelon le procureur de Paris, l'alerte a été donnée en deux temps au sein de l'église : **une première alerte à 18h20**, donnant lieu à une levée de doute négative, **suivie d'une deuxième à 18h43**. Celle-ci s'est avérée positive puisque le feu est alors détecté dans la charpente. Entre les deux, 23 minutes capitales se sont écoulées. Pour tenter de comprendre ce qui a pu se passer, il va falloir retracer l'histoire, minute par minute.

Un protocole d'évacuation précis. Vers 18h15, c'est le début de l'office dans la cathédrale. Cinq minutes plus tard, à 18h20, un point rouge clignote sur l'écran de contrôle des agents de sécurité : un détecteur anti-incendie signale une anomalie. Un des officiers est chargé d'aller vérifier dans la zone indiquée et, d'après le procureur de Paris, il ne trouve rien.

Pourtant, le protocole à suivre est extrêmement précis, assure celui a fait installer le dispositif anti-incendie début 2010. "Le clergé a dit : s'il y a une alarme qui se déclenche sans raison, pas la peine d'affoler les fidèles qui sont dans la cathédrale. S'il y a une véritable alarme qui se déclenche, vous nous prévenez et on va dire au micro, calmement, qu'il faut sortir. Si l'alarme est enclenchée, le feu est avéré", explique Benjamin Mouton, ancien architecte en chef à Notre-Dame de Paris.

Un bug informatique. Or, selon l'organiste de l'office, ce message d'évacuation a bien résonné dans la cathédrale. Si l'évacuation a lieu, c'est donc qu'on a bien découvert un foyer dès 18h30, bien avant la seconde alerte de 18h43. Ce que semble confirmer une des hypothèses des enquêteurs au Parisien : à 18h20, un bug informatique aurait signalé un mauvais secteur à l'agent de sécurité. Il ne serait tombé sur le feu qu'au retour de sa ronde. Quelques précieuses minutes de perdues avant l'intervention des pompiers. À 18h50, le feu a pris dans les combles de Notre-Dame, et une fumée dense s'échappe de la toiture et de la flèche. C'est déjà trop tard.

Source : [Europe 1](#)

Résumé de la chronologie des évènements :

17h20 : [Les ouvriers quittent le toit](#)

17h30 : Fermeture exceptionnelle de l'accès aux tours

17h50 : [Le dernier ouvrier a quitté le chantier, après extinction de l'électricité](#)

18h15 : Début de l'office

18h20 : 1re alerte : un point rouge clignote sur l'écran de contrôle des agents de sécurité

18h30 : ordre d'évacuation ce qui veut dire qu'un feu a bien été découvert / Horaire auquel les tours auraient dû normalement fermer

18h43 : 2e alerte

18h50 : de la fumée s'échappe de la toiture et de la flèche

- Et donc, que s'est-il passé entre 18h20 et 18h30 ? **Il n'y a pas eu de tentative d'extinction de l'incendie naissant ?** Quelle est la procédure exacte que doivent suivre les agents de sécurité lors de la découverte d'un feu ?

- Comment en 10mn le feu peut-il être si important alors que le chêne est si difficile à embraser ?

- Comment un bug informatique est-il possible sur ce système qui ne doit pas être très complexe ? Il n'avait pas été testé ? Cela paraît peu probable.

- Pourquoi faut-il attendre 23 minutes pour que le système incendie envoie une deuxième alerte ?

- Quelle est la société qui l'a installé ? Il doit y avoir des papiers de qualification, peut-on les consulter ?

- Est-ce qu'il y a eu deux départs de feu, [comme évoqué par LCI](#), correspondant aux deux alarmes ?

9/ Il n'y avait pas d'ouvriers au moment du départ du feu Le lundi 15 avril, douze salariés étaient présents sur le chantier. Pour autant, **Julien Le Bras affirme avec certitude, que tous ses hommes sont partis bien avant le départ du feu, qui s'est propagé dans les combles de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris.** « Les douze salariés ont été entendus à de nombreuses reprises, en audition libre. Ils sont un peu épuisés, de cette collaboration, qu'ils donnent avec beaucoup de dévouement et sans réserve aux services de la brigade criminelle », indique l'entrepreneur.

Lors de l'embrassement de la cathédrale, Julien Le Bras quittait une réunion. Il reçoit un appel lui indiquant qu'un incendie est en cours sur son chantier. Il prend aussitôt la route pour Paris. « J'ai appelé tous les salariés en leur demandant de tout dire, s'il y a quelque chose, il faut le dire tout de suite. **À force d'insister, ils se sont braqués et m'ont dit "Julien, on n'y est pour rien et on ne voit pas d'où ça peut venir!"** », se remémore-t-il.

« Il y a de nombreuses conditions particulières à la sécurité [...] il y a des dispositifs de sécurité bien précis » 2:07

« Il n'y avait absolument aucun travaux par point chaud [...] il n'y avait même aucun travaux électriques ce jour-là [...] D'où peut venir la source ? Donc forcément on cherche ailleurs mais les explications je ne les ai pas » 4:40

« **En ce qui concerne l'ascenseur**, il y a une alimentation électrique bien entendu, cet ascenseur est distant de la cathédrale, il est écarté de 7/8 mètres de la cathédrale » 5:50

« Il y a eu des intrusions, il y en a toujours eu sur Notre-Dame malgré l'ensemble des dispositifs de sécurité » 7:25

« Il faut une vraie source de chaleur pour enflammer ce type de structure » 8:20

« Systématiquement quand on quitte le chantier on coupe l'alimentation et on rend les clefs à la conciergerie » 8:55

« Ce jour-là, seule l'entreprise « Europe et échafaudages » était sur le chantier à ma connaissance » 9:54

Source : [France3](#)

10/ Sur le chantier tout objet incandescent était interdit

A priori tout ce qui pouvait mettre le feu était interdit : chalumeau, moteur, gaz, etc. Comme le rappelle Julien Le Bras, « ce chantier débutait normalement ». Il explique par ailleurs, que ce lundi 15 avril, aucun travaux par point chaud ou électriques n'ont été effectués. Ce jour-là, les rénovateurs ont placé des échafaudages : « **nos outils sont des marteaux, des clés de 22** », indique Julien Le Bras, « rien qui puisse permettre un départ de feu. »

Source : [franceinfo](#)

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)